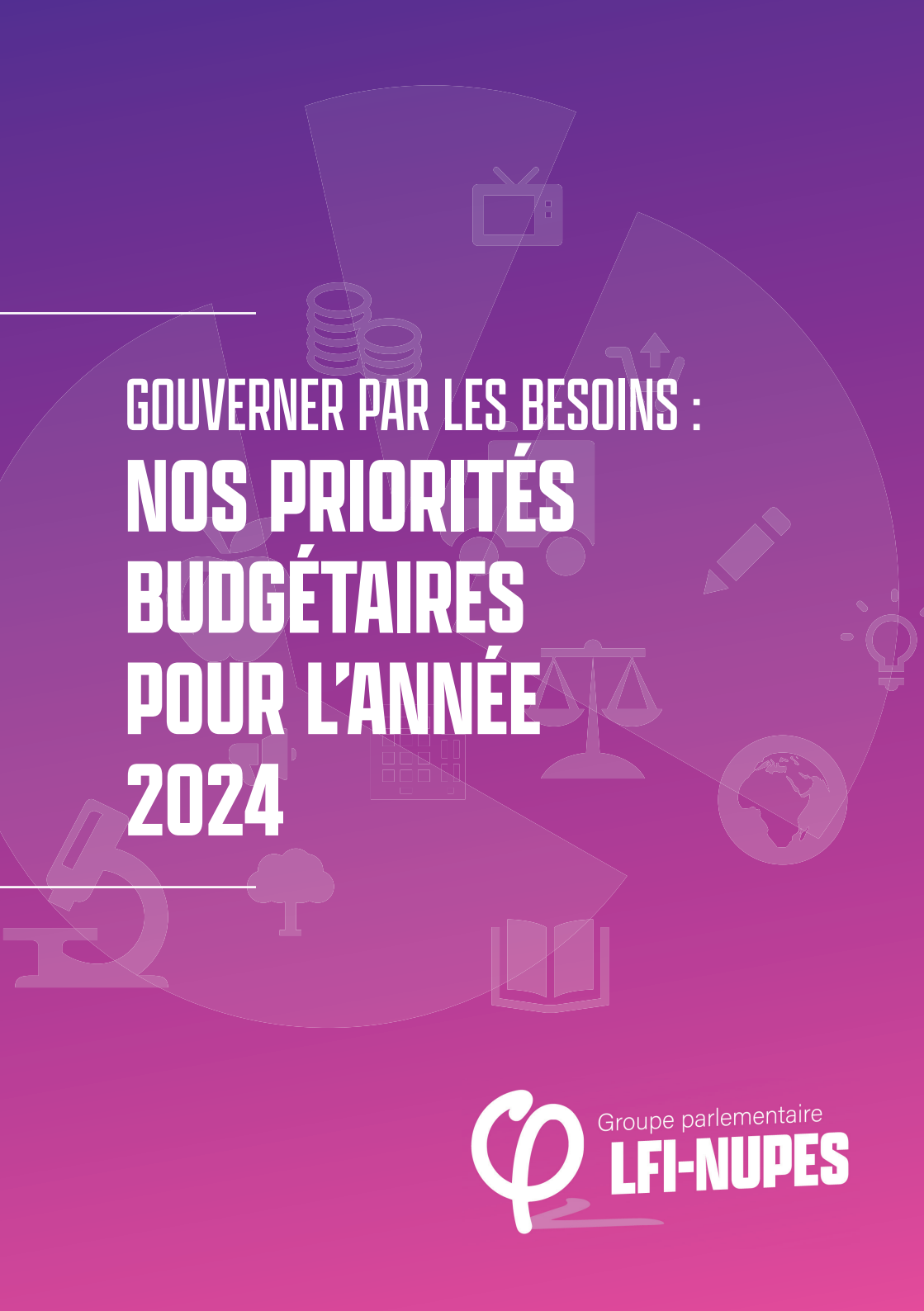




GOUVERNER PAR LES BESOINS : NOS PRIORITÉS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	04
-------------------	----

1. GARANTIR À CHACUN LES CONDITIONS D'UNE VIE DIGNE	08
--	----

A / AUGMENTER LES SALAIRES	09
----------------------------------	----

B / GARANTIR LA DIGNITÉ DE CHACUN	10
---	----

C / RENFORCER LES EFFECTIFS DANS LES SERVICES PUBLICS.....	11
--	----

2. PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE	12
-----------------------------------	----

A/ TRANSPORTS – POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET ACCESSIBLES	13
---	----

B / METTRE FIN AUX SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.....	14
---	----

C / ENGAGER LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES ET DU NUCLÉAIRE	15
--	----

D / PLAN DE RÉNOVATION DES CANALISATIONS DANS LES TERRITOIRES TRANSOCÉANIQUES DITS D'OUTRE-MER	16
--	----

3. SOIGNER LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR NOTRE BIEN COMMUN	17
---	----

A / RECONSTRUIRE L'HÔPITAL PUBLIC	18
---	----

B / INSTAURER LE «100 % SÉCU » : NEUTRE BUDGÉTAIREMENT	19
--	----

C / ASSURER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE.....	20
---	----

4. RECONSTRUIRE UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉMANCIPATION.....	21
A/ ASSURER LA GRATUITÉ RÉELLE DE L'ÉCOLE.....	22
B / RENFORCER LES EFFECTIFS.....	23
C / RENFORCER LES GRANDS INSTITUTS DE RECHERCHE.....	24
5. AFFRONTER LA CRISE DU LOGEMENT.....	25
A / LOGEMENTS PUBLICS.....	26
B / LOGEMENTS INSALUBRES ET ACCESSIBILITÉ DES LOYERS.....	27
FOCUS : collectivités territoriales	29
6. SYNTHÈSE DU COÛT DES DÉPENSES PROPOSÉES..	30
7. FINANCER LES MESURES D'URGENCE PAR LA JUSTICE FISCALE.....	34

INTRODUCTION

En 2022, les député·es de l'intergroupe de la NUPES ont opposé au budget du gouvernement un contre budget pour ce quinquennat. À plus court terme, face au budget 2024, il a été décidé de porter des mesures d'urgence afin de répondre aux besoins les plus pressants. Le chiffrage indiqué présente le montant des dépenses ou des recettes une fois les mesures proposées pleinement mises en œuvre. Certaines d'entre elles requièrent cependant une montée en charge progressive.

Le budget du gouvernement maintient les difficultés actuelles

2023 s'est distinguée par une dégradation importante des conditions de vie : hausse de la pauvreté, perte de pouvoir d'achat, privation alimentaire, augmentation des prix de l'énergie et crise du logement. En parallèle, les moyens accordés aux services publics ont diminué : suppressions de postes d'enseignants et fermetures de classes, augmentation du reste à charge des dépenses de santé et services d'urgence en détresse.

Certains ont profité de la détresse humaine, comme les producteurs d'énergie et l'industrie agroalimentaire qui ont réalisé des superprofits – responsables d'une partie de l'inflation – que le gouvernement refuse de taxer. Les créanciers de l'État, les ménages super-riches qui prêtent au Trésor public, ont même obtenu une indexation de leurs titres sur l'inflation. Ce qui est refusé aux travailleurs est offert aux plus riches !

Ainsi, alors qu'un français sur six déclare ne pas manger à sa faim, les seules réponses apportées sont dérisoires. La première ministre refuse toute nouvelle augmentation des minima sociaux, qu'elle juge

« totémique » et prétend que les revalorisations de mai dernier sont « suffisantes » alors qu'elles ne compensent même pas l'inflation ! Quant au chèque-carburant, il bénéficiera en premier lieu aux grands pétroliers.

Autre « effort », 7 milliards d'euros supplémentaires sont consacrés au financement de la transition écologique. Ce montant reste bien en-deçà des 34 milliards d'euros que préconise le rapport Pisani-Ferry Mahfouz¹. Par ailleurs, seule une succession de dispositifs insatisfaisants, parmi lesquels de nouveaux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, ont été présentés, alors qu'une véritable planification écologique est nécessaire. Au lieu de privilégier la dette écologique qui n'est pas négociable, le gouvernement choisit la dette financière en voulant réduire les déficits. C'est une erreur : ils préfèrent enrichir les créanciers privés plutôt que de protéger l'air et l'eau des enfants.

La réduction de dépenses engagée en 2024 se limite à supprimer des mesures exceptionnelles, preuve de la difficulté même pour des néo-libéraux de mener une politique austéritaire quand l'activité économique fléchit et que la paupérisation s'accroît

Le gouvernement prévoit une cure d'austérité jusqu'en 2027. Pourtant, aucune économie majeure n'est prévue en 2024 : la réduction de dépenses repose sur la fin de mesures exceptionnelles et les économies structurelles sont repoussées à 2025, sans toutefois être documentées.

Le budget 2024 révèle un non-dit : il est désormais impossible de faire moins. D'une part, le gouvernement est incapable d'atteindre son objectif de réduction des déficits. **Le pays est à l'os, il n'y a plus rien à couper !** D'autre part, refuser d'adapter les moyens aux besoins aggrave les inégalités et favorise les services privés².

Au lieu de relancer la consommation populaire, d'agir contre la crise du logement, de renforcer réellement les moyens de l'éducation nationale et de soutenir notre système de santé, le gouvernement propose un budget qui ne résout rien.

Les seules dépenses à réduire sont celles en faveur des plus riches

Le Président se félicite de plus de 60 milliards d'euros de réduction d'impôt ces six dernières années, autant de cadeaux pour les plus riches et de recettes en moins. S'ajoutent 81 milliards de niches fiscales³ et 87 milliards de niches sociales⁴ en 2023 accordés majoritairement aux entreprises les plus grandes et les plus polluantes. Ces dépenses aggravent le déficit sans pourtant réduire le déficit commercial qui se creuse ou sans créer des emplois autre que des contrats de courte durée.

Afin de financer les mesures d'urgence, il est également nécessaire de percevoir les recettes dont l'État se prive. Les plus riches doivent contribuer à la véritable hauteur de leurs moyens.

Nous refusons l'horizon austéritaire imposé par le gouvernement

Cette année encore, les budgets austéritaires de l'État et de la Sécurité sociale seront imposés par le recours au 49-3, avec la brutalité désormais déployée par le gouvernement à chaque fois qu'il est mis en échec. Au passage, il vole à la représentation nationale les victoires qu'elle lui a arrachées en commission et/ou en séance, par l'adoption de nombreux amendements des députés insoumis qui ne seront pas repris par le gouvernement dans le budget final. 1,8 milliard d'euros supplémentaires pour les formations supérieures et la recherche universitaire, 1,5 milliard d'euros de moyens supplémentaires pour le

1. Pisani-Ferry, J., S. Mahfouz, *Les incidences économique de l'action pour le climat – Rapport de synthèse*, mai 2023.

2. Nos services publics, *Rapport sur l'état des services publics*, septembre 2023.

3. Évaluation des voies et moyens, annexe au projet de loi de finances pour 2024, tome II « Les dépenses fiscales ».

4. Rapport à la commission des comptes de la sécurité sociale, septembre 2023.

fret-ferroviaire, le doublement des moyens destinés aux logements publics dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer, la hausse des rémunérations des salariés de l'aide à domicile, le renforcement du devoir de transparence des laboratoires, ou encore un plan de rénovation des canalisations sont ainsi écartés par le gouvernement au mépris du vote des parlementaires.

Autant de propositions qui auraient pu être financées par les mesures de justice fiscale également adoptées lors de l'examen du budget. Parmi elles, l'augmentation de la taxe sur les transactions financières, l'instauration d'un mécanisme d'impôt universel ciblé, ou encore le renforcement de la taxation des dividendes et des rachats d'action.

Ce contre-budget, concentré sur des mesures d'urgence à prendre (et non l'ensemble de nos propositions), fixe un tout autre horizon. Celui de l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature.

1

GARANTIR À CHACUN LES CONDITIONS D'UNE VIE DIGNE

Sous l'effet conjugué d'une inflation qui persiste et de salaires gelés, le pouvoir d'achat des Français se dégrade. L'indice des prix à la consommation est en hausse de 5% en 2023 quand les salaires ont, en moyenne, augmenté de 4,5%. L'inflation est particulièrement élevée pour les « dépenses contraintes » auxquelles l'on ne peut échapper : alimentation, énergie, transports, logement, abonnements, assurance. Sa cause principale est l'accroissement des marges des entreprises, non un excédent monétaire ou un niveau trop élevé des salaires.

Cela a pour conséquence une nouvelle diminution du pouvoir d'achat. Un Français sur 3 rencontre des difficultés à se procurer une alimentation saine lui permettant de faire 3 repas par jour. Moins d'un Français sur 2 seulement déclare parvenir à mettre de l'argent de côté. Une personne sur 4 a renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières.

A/ AUGMENTER LES SALAIRES

- **Obtenir l'égalité salariale**, par l'augmentation des sanctions financières et pénales à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale : + 12 milliards d'euros dès 2024, + 20 milliards d'euros à la fin du quinquennat
- **SMIC à 1 600€** : 2 milliards d'euros
- **Dégel du point d'indice (hausse de 7,5% dès 2024, 15% à terme) pour les fonctionnaires** : 15 milliards d'euros pour 2024

Les boucliers tarifaires de l'énergie sont temporaires et remplissent davantage les poches des fournisseurs alternatifs qu'ils ne font baisser les factures. Nous portons des solutions durables afin de compenser les pertes de pouvoirs d'achat. Par l'augmentation des salaires d'abord. Nous proposons d'augmenter les sanctions financières et pénales à l'encontre des entreprises ne respectant pas l'obligation d'égalité salariale (les femmes sont payées 5% de moins que les hommes à poste, métier et temps de travail égaux), d'augmenter le SMIC à 1 600 € net, d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires (après 5 années de gel suivies d'augmentations nettement inférieures à l'inflation).

B/GARANTIR LA DIGNITÉ DE CHACUN

- **Indexation des pensions de retraite sur les salaires :**
16 milliards d'euros
- **Porter l'AAH au niveau du SMIC :** 9 milliards d'euros
- **Garantie autonomie (jeunes) :** 10 milliards d'euros
- **Bloquer et faire baisser les prix des produits de première nécessité dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer :**
neutre budgétairement

Les privations accrues par la crise sont particulièrement écrasantes pour les plus pauvres, poussés dans une situation de détresse absolue. Face à l'explosion des demandes, pour la première fois, les Restos du cœur devront refuser des bénéficiaires à partir de novembre. Compter sur la générosité des milliardaires ne fonctionne donc pas ! **Agir pour le pouvoir d'achat implique de garantir à chacun une vie digne.** En ce sens, nous souhaitons indexer les pensions de retraites sur les salaires.

Alors que notre pays compte plus de 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, notamment dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer, où les taux sont dix fois supérieurs à l'Hexagone, la garantie dignité assurant à chacun un revenu minimum équivalent à ce seuil (1 102 €) permettra d'éradiquer la grande pauvreté. En attendant sa montée en charge progressive, nous souhaitons, dès 2024, porter l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC (soit 1 600 € tel que nous le proposons et instaurer une garantie d'autonomie pour les jeunes d'un montant de 1 102 € par mois.

Enfin, nous proposons de bloquer et faire baisser les prix des produits de première nécessité dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer en réformant le bouclier qualité-prix pour lutter contre la vie chère.

C/ RENFORCER LES EFFECTIFS DANS LES SERVICES PUBLICS

→ **Création de 200 000 emplois publics dès 2024 : 6,7 milliards d'euros**

Alors que près de 6 millions de personnes sont privées d'emploi, et qu'il y a 17 fois plus de demandeurs d'emploi que d'offres disponibles, nous proposons de créer des emplois publics utiles et répondant aux besoins sociaux auxquels le marché n'a aucune réponse à apporter.

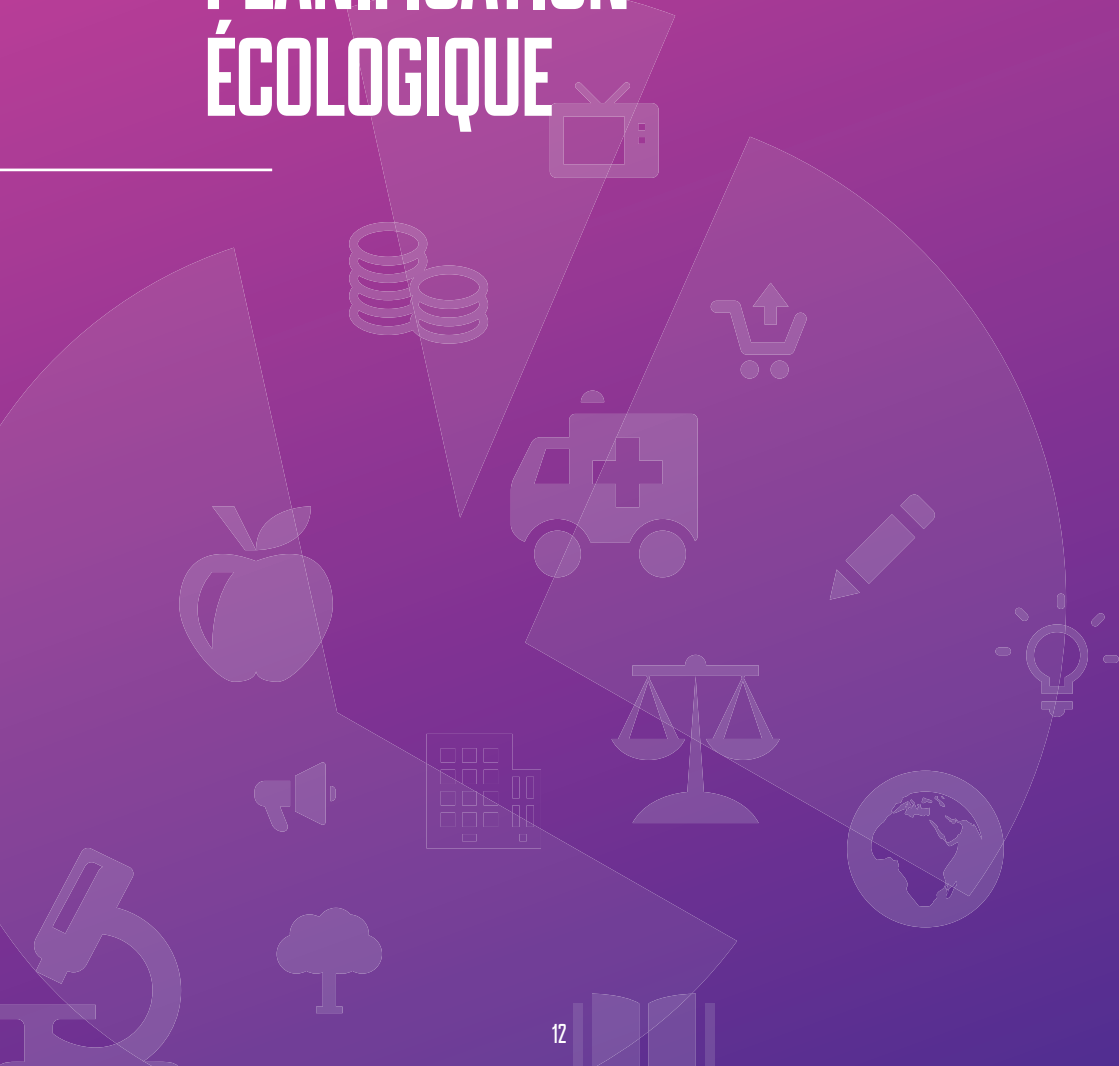
Le service public, en assurant une production sociale, est aussi une solution à la crise du pouvoir d'achat : il fournit aux ménages des services essentiels d'une meilleure qualité, en quantité suffisante et pour un montant moindre que celui pratiqué par le marché. Accessible selon les mêmes conditions à l'ensemble des citoyens, il réduit les inégalités.

Trop peu de professionnels sont présents dans les crèches ou auprès des élèves en situation de handicap. Le secteur de la réparation et du réemploi des produits manufacturés doit être développé afin de limiter notre production de déchets et de rompre avec l'obsolescence programmée.

Au plan sanitaire, nous avons à composer avec des fléaux tels que la prolifération des punaises de lit. Face à tous ces défis, la puissance publique doit prendre sa part et créer les emplois publics attendus d'urgence.

2

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



A/ TRANSPORTS - POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET ACCESSIBLES

- **Développer le transport ferroviaire** : 6 milliards d'euros
- **Adopter un plan de développement de ferroutage et de report modal** : 270 millions d'euros
- **Engager un plan spécifique de développement des transports collectifs dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-me** : 1,13 milliard

Après des années de privatisation et de priorité donnée à l'automobile, le secteur des transports pèse pour un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Il est urgent de permettre à toutes et tous de se déplacer de manière écologique, accessible et organisée par des services 100% publics.

Nous souhaitons investir dans l'entretien et le développement des lignes ferroviaires du quotidien, augmenter le nombre de trains y circulant. Nous souhaitons que les tarifs soient accessibles et les guichets physiques dans les gares conservés.

Le transport routier de marchandises a augmenté de 16% depuis 2000, alors que le fret ferroviaire a diminué de 43%. Nous proposons d'adopter un plan de développement du ferroutage et de report modal au bénéfice du ferroviaire et au détriment du transport routier.

Enfin, nous souhaitons engager un plan spécifique de développement des transports collectifs dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer, qui sont aujourd'hui quasi-inexistants. Les embouteillages monstres volent des centaines d'heures aux salariés en route pour le travail et aux enfants en chemin vers l'école.

B/ METTRE FIN AUX SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- ➔ **Refaire l'isolation d'au moins 700 000 logements par an :**
6,2 milliards d'euros
- ➔ **Rendre la rénovation des logements « passoires thermiques » obligatoire avant toute mise en location : 0**

12 millions de Français et Françaises sont en situation de précarité énergétique ! La rénovation thermique des bâtiments est tant une nécessité environnementale que sociale. Rénover les logements permet de réduire nos émissions de CO₂ et la précarité énergétique.

Nous proposons de mettre en place un grand plan de rénovation thermique afin de refaire l'isolation d'au moins 700 000 logements par an. Nous privilégierons les rénovations complètes. Actuellement, la majorité des rénovations consistent en des travaux d'isolation partiels, ce qui ne permet pas d'avoir des gains de consommation énergétique substantiels. Seules 65 939 rénovations complètes ont été réalisées en 2022 !

Nous ciblerons les aides à la rénovation en fonction des revenus du foyer. Le reste à charge est bien souvent prohibitif pour de nombreux ménages puisque les aides publiques ne couvrent que 20% à 40% du coût total des travaux. Enfin, nous rendrons obligatoire la rénovation des 5,2 millions de « passoires thermiques » avant toute mise en location.

C/ ENGAGER LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES ET DU NUCLÉAIRE

- ➔ **Engager les investissements nécessaires à la sortie des énergies fossiles et du nucléaire : 10 milliards d'euros**
- ➔ **Promouvoir des plans d'autonomie énergétique dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer : 825 millions d'euros**

Près de 60% de l'énergie consommée en France est aujourd'hui d'origine fossile. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il y a urgence à accélérer le déploiement des énergies renouvelables. C'est également un enjeu de souveraineté puisque les énergies fossiles sont importées. À cet égard, Macron est en échec. La France est le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir atteint ses objectifs en matière d'énergies renouvelables !

Dans le même temps, le gouvernement persiste dans l'impasse du nucléaire. Coûteuse, dangereuse, ultra-consommatrice d'une eau de plus en plus rare, nous rendant dépendants d'un uranium importé, l'énergie nucléaire menace notre avenir. Et alors que cette énergie représente encore 70% de la production d'électricité du pays, Macron envisage jusqu'à 14 réacteurs nucléaires supplémentaires ! Il est donc nécessaire de planifier la sortie progressive du nucléaire au profit des énergies renouvelables.

C'est pourquoi nous proposons d'investir au moins 10 milliards d'euros par an dans les énergies renouvelables, dans le cadre d'un pôle public de l'énergie qui garantisse des prix bas et une maîtrise démocratique de notre énergie.

Les territoires ultra-marins peuvent devenir des pionniers dans le développement des énergies renouvelables. Nous proposons de mobiliser 825 millions d'euros afin de promouvoir des plans d'autonomie énergétique dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer. Ils s'appuieront dans chaque territoire, sur les énergies renouvelables disponibles, terrestres et marines.

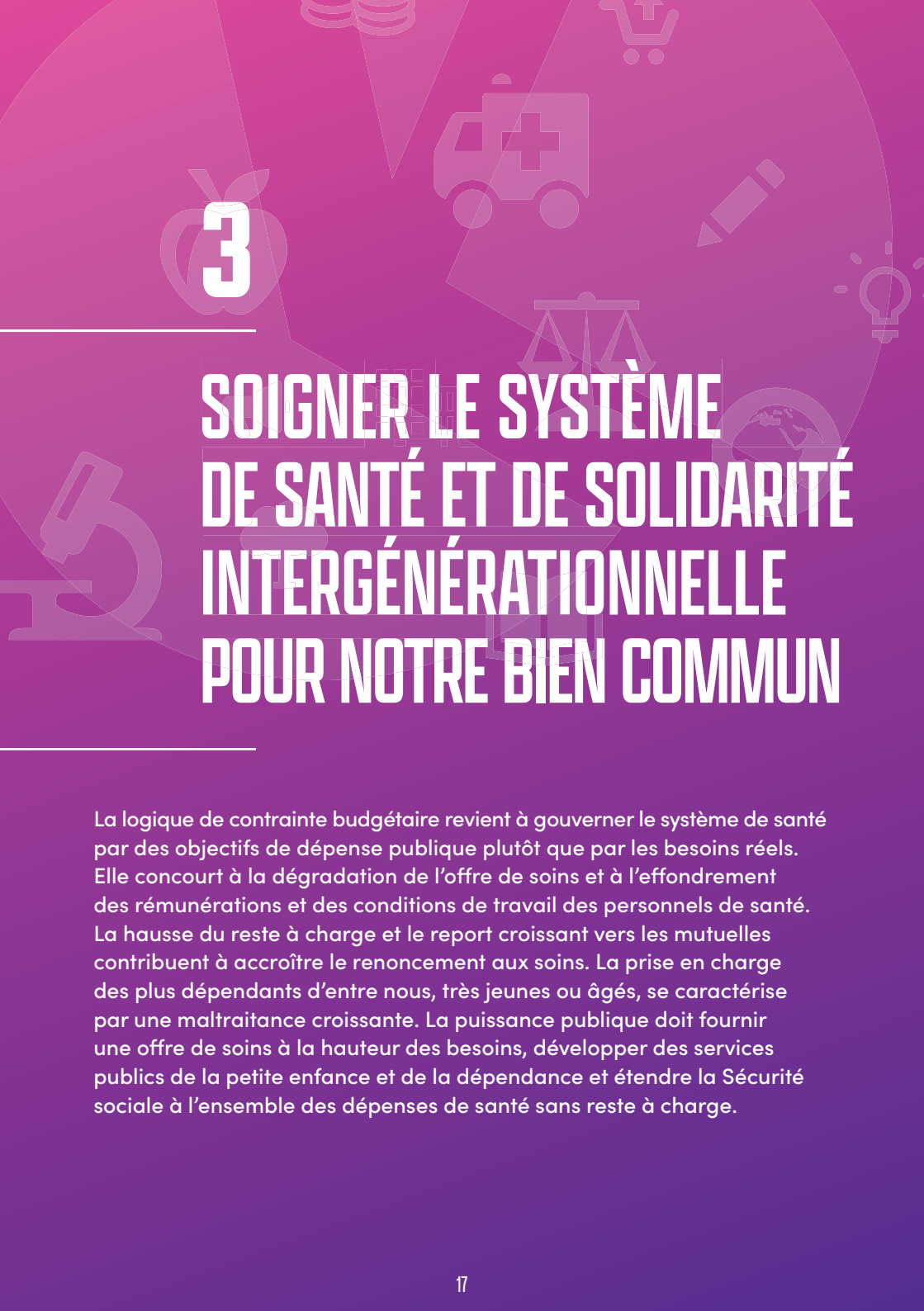
D/ PLAN DE RÉNOVATION DES CANALISATIONS DANS LES TERRITOIRES TRANSOCÉANIQUES DITS D'OUTRE-MER

- ➔ **Lancement d'un plan de rénovation des canalisations dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer :**
1,38 milliards d'euros

La pénurie d'eau est depuis longtemps une problématique structurelle dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer, qui n'a pourtant pas été traitée sérieusement jusqu'à présent. La crise actuelle à Mayotte, où les habitants n'ont accès à l'eau qu'un jour sur trois, est le paroxysme d'une situation existante à différents endroits du territoire national. Elle reflète les défaillances des autorités publiques à anticiper les caractéristiques propres dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer et à investir les moyens nécessaires pour renouveler des infrastructures vétustes dans lesquelles l'eau s'échappe.

Si dans l'Hexagone le taux de fuites atteint les 20 %, il grimpe à 38 % à La Réunion et jusqu'à 60% en Guadeloupe. En Guyane, 15 % de la population ne dispose pas d'un accès à un réseau d'eau potable. Différentes instances de l'ONU ont récemment demandé à l'État français de garantir les droits à l'eau et l'assainissement dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer, notamment en Guadeloupe avec *« un quart de la population [qui] n'a pas accès tous les jours à l'eau »* et recommandé de faire cesser les coupures dans les Antilles et à Mayotte.

Les canalisations sont en ruine alors que le prix de l'eau dans ces collectivités bat des records. Les populations ultramarines subissent aujourd'hui une situation qui ne serait jamais tolérée dans un département hexagonal. Nous proposons un plan de rénovation des canalisations dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer enfin à la hauteur des besoins de travaux urgents, afin de garantir le droit à l'eau.



3

SOIGNER LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR NOTRE BIEN COMMUN

La logique de contrainte budgétaire revient à gouverner le système de santé par des objectifs de dépense publique plutôt que par les besoins réels. Elle concourt à la dégradation de l'offre de soins et à l'effondrement des rémunérations et des conditions de travail des personnels de santé. La hausse du reste à charge et le report croissant vers les mutuelles contribuent à accroître le renoncement aux soins. La prise en charge des plus dépendants d'entre nous, très jeunes ou âgés, se caractérise par une maltraitance croissante. La puissance publique doit fournir une offre de soins à la hauteur des besoins, développer des services publics de la petite enfance et de la dépendance et étendre la Sécurité sociale à l'ensemble des dépenses de santé sans reste à charge.

A/ RECONSTRUIRE L'HÔPITAL PUBLIC

→ **Entreprendre une refonte ambitieuse du service public hospitalier : 13 milliards d'euros**

Le système de santé pâtit des politiques austéritaires. L'hôpital en souffre particulièrement. Les fermetures de lits et de services se multiplient en même temps que s'y intensifie le travail. Le sous-financement chronique pousse les hôpitaux à l'endettement et empêche leur modernisation. Nous reconstruirons en urgence l'hôpital public et engagerons une revalorisation de la rémunération des soignants.

Les Français n'ont plus accès à un médecin proche de leur domicile : la densité médicale diminue dans 75 % des départements et plus de 6 millions de Français n'ont plus de médecin traitant. À plus long terme, nous devons financer les universités à la hauteur des besoins pour former suffisamment de professionnels, réguler l'installation des médecins selon les besoins de santé des territoires et permettre la participation de tous à la permanence des soins.

B/INSTAURER LE « 100 % SÉCU »

- ➔ **Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % tous les soins de santé prescrits, dont les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs et faire baisser les tarifs des lunettes et appareils auditifs : neutre budgétairement**

Nous refusons de laisser faire ceux qui œuvrent à la marchandisation du système de santé : la prise en charge de toutes les dépenses de santé par la Sécurité sociale, dans un véritable « 100% Sécu » sans reste à charge pour les patients, n'entraînera aucun coût supplémentaire. L'intégration des activités de couverture complémentaires permet des économies de gestion ainsi qu'un effet redistributif par la fourniture d'une couverture santé à l'ensemble de la population.

C/ ASSURER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

- **Service public de la petite enfance** : 13,5 milliards d'euros
(dont 3,5 milliards d'euros de dépenses d'investissement)
- **Retraite à 60 ans et 40 annuités** : 27 milliards d'euros
- **Service public de la dépendance** : 7 milliards d'euros
(dont 2,5 milliards d'euros de dépenses d'investissement)

Notre objectif est simple : lutter contre les diverses sortes de maltraitance vécues par les enfants et par les aînés dépendants, assurer une retraite digne dès 60 ans pour toutes et tous. Nous instaurerons un service public de la petite enfance afin de créer les 500 000 places de garde manquantes. Nous rétablirons la retraite à 60 ans après 40 annuités, comme y aspire la majorité des Français. Nous proposons enfin de bâtir un service public de la dépendance qui répondra au défi de la perte d'autonomie par la création de places en Ehpad, le respect d'un ratio minimal d'encadrement dans les établissements médico-sociaux tout en revalorisant les métiers du grand âge, l'adaptation des logements en prévention de la perte d'autonomie.

4

RECONSTRUIRE UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉMANCIPATION

A/ ASSURER LA GRATUITÉ RÉELLE DE L'ÉCOLE

- ➔ **Garantir la gratuité des cantines, du transport, des sorties scolaires, des activités périscolaires, fournir gratuitement les manuels ainsi que les fournitures scolaires sans marques et les équipements requis dans la voie professionnelle :**
7,9 milliards d'euros

Selon une enquête CSA réalisée à la rentrée 2023, 65 % des parents déclarent devoir se restreindre pour les dépenses liées à la rentrée scolaire de leurs enfants cette année. 37 % prévoient de restreindre l'achat de fournitures scolaires et 13 % de réduire l'inscription à la cantine. La même proportion envisage d'avoir recours à un crédit à la consommation pour faire face à ces dépenses.

Or, les articles L. 132-1 et L. 132-2 du code de l'éducation précisent que l'enseignement est gratuit dans les écoles, collèges et lycées publics. Dans certaines régions, pourtant, les manuels servant de support à l'enseignement sont à la charge des familles. Dans la majorité des communes, la cantine est payante et ce coût n'est pas toujours proportionnel aux revenus des familles. Dans des départements comme la Guyane ou Mayotte, les deux-tiers des enfants n'ont même pas accès à une restauration scolaire, et le tiers restant ne reçoit parfois qu'un repas froid.

Nous proposons d'instaurer la gratuité des cantines, du transport scolaire, des sorties scolaires, des activités périscolaires, des manuels ainsi que des fournitures scolaires pour l'ensemble des élèves, de l'école primaire au lycée. Nous proposons que l'égal accès de l'enfant à l'instruction soit, de fait, garanti.

B/ RENFORCER LES EFFECTIFS

- ➔ **Réduire massivement les effectifs par classe en recrutant des enseignants, personnels d'encadrements et médico-sociaux :**
3,6 milliards d'euros

À la rentrée 2024, 2 193 postes seront encore supprimés dans les établissements du premier et du second degrés publics. Depuis 2017, plus de 12 000 postes ont été supprimés dans les collèges et lycées publics. Impossible pour Emmanuel Macron de tenir, sans ces conditions, sa promesse d'un professeur devant chaque élève à la rentrée. Ainsi, il manquait selon les organisations syndicales au moins un enseignant dans la moitié des établissements scolaires à la rentrée.

Nous proposons d'engager le recrutement de 60 000 enseignants afin de garantir le passage à 19 élèves par classe en moyenne dans l'ensemble des établissements en éducation prioritaire et dans toutes les maternelles. Grâce à un plan pluriannuel de recrutement, nous pourrions atteindre 19 élèves dans toutes les classes. Nous recruterons 8 000 conseillers principaux d'éducation (CPE) et 6 000 médecins, infirmiers, psychologues scolaires, assistants sociaux, créerons un corps de fonctionnaires d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et revaloriserons les rémunérations de l'ensemble de ces professionnels.

C/ RENFORCER LES GRANDS INSTITUTS DE RECHERCHE

➔ **Renforcer les grands instituts de recherche** : 1,7 milliard d'euros

Depuis des années, la recherche est soumise à une logique marchande. Les établissements et chercheurs sont mis en rivalité et les moyens réduits. Ainsi, les recrutements de chargés de recherche ont chuté de près d'un tiers depuis 2008 et la rémunération des scientifiques en France est inférieure d'un tiers à la rémunération moyenne des scientifiques, dans les pays de l'OCDE.

Nous proposons au contraire de renforcer le développement et le rayonnement scientifiques, piliers de notre indépendance à l'ère des bouleversements climatiques. Les moyens des instituts de recherches doivent être renforcés et les recrutements effectués pour répondre à ces enjeux. Cela doit également passer par un grand plan pour l'immobilier universitaire, de construction et de rénovation de laboratoires, et par le développement du caractère pluridisciplinaire des universités et de leur maillage territorial.

5

AFFRONTER LA CRISE DU LOGEMENT

La hausse actuelle des taux d'intérêt des crédits immobiliers, et la baisse des ventes qui l'accompagne sont révélatrices d'un problème global dans le secteur du logement en France. Loin de s'expliquer uniquement par l'inflation, la crise que nous traversons est le produit de longues années de spéculation, d'augmentation des prix tous azimuts et de politiques publiques insuffisantes et inadaptées. La situation actuelle a encore été aggravée par la récente suppression du plafonnement de la hausse des loyers, dans un contexte catastrophique de pénurie de logements sociaux.

A/ LOGEMENTS PUBLICS

- ➔ **Construction de 200 000 logements publics répondant aux normes écologiques les plus ambitieuses** : 2,9 milliards d'euros
- ➔ **Rendre obligatoire, lors de la démolition de logements sociaux, la reconstruction d'un nombre a minima égal de logements dans le même périmètre** : neutre budgétairement

Une production suffisante de logements sociaux permet d'assurer un logement digne pour tous, et d'influer indirectement sur les prix des loyers du privé. Les associations du secteur pointent pourtant le ralentissement de la construction de logements en général (moins de 400 000 logements par an) et de logements sociaux en particulier. Résultat, comme l'a montré la fondation Abbé Pierre, plus de 4 millions de personnes sont aujourd'hui mal logées dans notre pays et 2,3 millions de ménages sont en attente de logement social.

Il est donc urgent d'inverser la tendance à travers plusieurs mesures. Nous proposons de planifier la construction de 200 000 logements publics par an, dans le respect des normes écologiques les plus ambitieuses. Pour éviter l'amenuisement de l'offre en logement social déjà existant, il faut également rendre obligatoire, lors de la démolition de logements sociaux, la reconstruction d'un nombre au moins égal de logements sociaux dans le même périmètre.

B/ LOGEMENTS INSALUBRES ET ACCESSIBILITÉ DES LOYERS

- ➔ **Encadrement des loyers à la baisse** : neutre budgétairement
- ➔ **Mise en place d'une garantie universelle des loyers** : neutre budgétairement
- ➔ **Revalorisation des APL (inflation + les 5€ de baisse de Macron)** : 1,5 milliard d'euros
- ➔ **Mise en place d'un permis de louer permettant de s'assurer à l'échelle nationale que tout logement mis à la location répond à des critères essentiels (ex: surface, plomb, isolation...)** : neutre budgétairement

Au manque de logements publics s'ajoute une politique de déni, consistant pour nos dirigeants à éviter de s'attaquer aux problèmes majeurs du secteur. Qu'il s'agisse des locations de type Airbnb (les amendements transpartisans que nous avons portés à ce sujet pour le PLF2024 ont été repoussés par une partie du camp présidentiel), de l'urgence des rénovations énergétiques (que nous abordons dans la partie consacrée à l'écologie), du manque d'accessibilité des loyers ou de la lutte contre le logement insalubre et indigne.

Nous proposons donc un encadrement des loyers à la baisse, la mise en place d'une garantie universelle des loyers, et une revalorisation des APL qui permette à la fois de suivre l'inflation et de revenir sur la baisse de 5€ par mois imposée au cours du précédent mandat. Pour garantir qu'un logement loué ne puisse l'être que dans des conditions dignes, nous proposons la mise en place d'un permis de louer obligatoire pour les bailleurs. Ce système permettra de s'assurer à l'échelle nationale que tout logement mis à la location répond à des critères essentiels (ex : surface, plomb, isolation...) et de lutter ainsi efficacement contre le scandale des locations de logements insalubres.

Les problèmes auxquels est confronté le secteur ne pourront plus être négligés, dans un contexte de généralisation de la crise du logement jusque chez les classes intermédiaires, y compris celles qui pouvaient jusqu'alors accéder à la propriété via le crédit et la faiblesse des taux d'intérêts. La question de l'acquisition de logements pour les primo-accédants des classes moyennes va devenir un facteur d'aggravation de la crise.

Collectivités territoriales

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités ne doit plus être un outil au service de l'austérité : nous proposons son indexation sur l'inflation. Pour 2024, il manque 500 millions d'euros pour les budgets locaux en raison de la non-compensation de l'inflation. L'an dernier, il manquait déjà 1,3 milliard d'euros et depuis 2017 le manque à gagner s'accumule.

À côté, les collectivités ont de moins en moins de marge de manœuvre financière du fait des suppressions d'impôts locaux sur lesquels elles avaient un pouvoir de taux. À la fin, l'investissement local en pâtit puisque fonctionnement et investissement sont en réalité interdépendants. La capacité d'épargne des collectivités se dégrade, donc leur capacité à maintenir les services publics locaux. L'indexation de la DGF sur l'inflation a déjà été la règle par le passé, la rétablir permettra de donner de la visibilité et des garanties aux élus locaux. Cela doit s'accompagner de la mise en place d'un plan de redéploiement des services publics de proximité dans les territoires ruraux et périurbains.

Nous demandons également la contemporanéisation du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), principale aide de l'État pour l'investissement local. Le FCTVA permet aux collectivités de récupérer la TVA sur leurs dépenses d'investissement, mais il est actuellement versé une ou deux années après la dépense. Afin d'encourager les collectivités à maintenir un fort investissement, nécessaire pour permettre la transition écologique, nous souhaitons un versement du FCTVA l'année même de la dépense.

6

SYNTHÈSE DU COÛT DES DÉPENSES PROPOSÉES



Estimation du coût des dépenses proposées.

Mesure	Dépense associée
Garantir à chacun les conditions d'une vie digne	
Obtenir l'égalité salariale	+12 milliards d'euros dès cette année, + 20 milliards d'euros à terme (cette mesure génère des recettes)
Revaloriser le SMIC à 1600€	2 milliards d'euros
Dégeler le point d'indice (hausse de 7,5% dès cette année, 15% à terme) pour les fonctionnaires	15 milliards d'euros
Indexer les pensions de retraite sur les salaires	16 milliards d'euros
Porter l'AAH au niveau du SMIC	9 milliards d'euros
Instaurer une garantie autonomie (jeunes)	10 milliards d'euros
Créer 200 000 emplois publics	6,7 milliards d'euros
Bloquer les prix des produits de première nécessité dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer	Neutre budgétairement

Planification écologique

Développer le transport ferroviaire	6 milliards d'euros (dépenses d'investissement)
Adopter un plan de développement du ferroutage et du report modal	270 millions d'euros (dépenses d'investissement)
Engager un plan spécifique de développement des transports collectifs dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer	1,13 milliards d'euros (dont 760 millions d'euros de dépenses d'investissement)

Refaire l'isolation d'au moins 700 000 logements par an	6,2 milliards d'euros (dépenses d'investissement)
Rendre la rénovation des logements passoires thermiques obligatoire avant toute mise en location	Neutre budgétairement
Engager les investissements nécessaires à la sortie des énergies fossiles et du nucléaire	10 milliards d'euros (dépenses d'investissement)
Promouvoir des plans d'autonomie énergétique dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer	825 millions d'euros (dont 550,4 millions d'euros de dépenses d'investissement)
Engager un plan de rénovation des canalisations dans les territoires transocéaniques dits d'Outre-mer	1,38 milliard d'euros (dépenses d'investissement)

Soigner le système de santé et de solidarité intergénérationnelle pour notre bien commun

Entreprendre une refonte ambitieuse du service public hospitalier	13 milliards d'euros
Instaurer le « 100 % sécu »	Neutre budgétairement
Instaurer un service public de la petite enfance	13,5 milliards d'euros (dont 3,5 milliards d'euros de dépenses d'investissement)
Rétablir la retraite à 60 ans et 40 annuités	27 milliards d'euros (coût de la mesure pour l'année 2027)
Instaurer un service public de la dépendance	7 milliards d'euros (dont 2,5 milliards d'euros de dépenses d'investissement)

Reconstruire une école de l'égalité et de l'émancipation

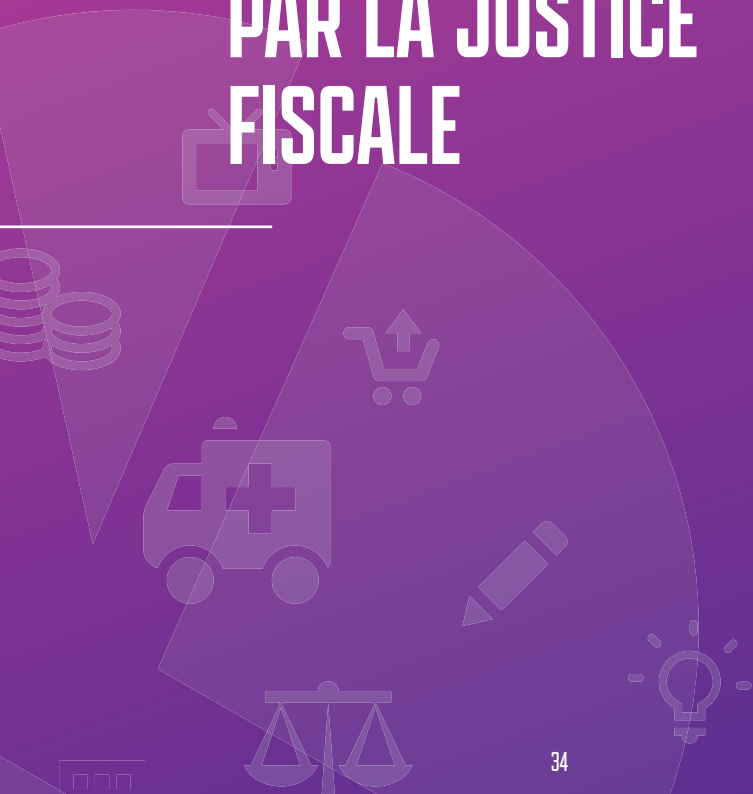
Assurer la gratuité réelle de l'école	7,9 milliards d'euros
Renforcer les effectifs à l'école	3,6 milliards d'euros
Renforcer les grands instituts de recherche	1,7 milliards d'euros

Affronter la crise du logement

Construire 200 000 logements publics	2,9 milliards d'euros (dépenses d'investissement)
Revaloriser les APL	1,5 milliard d'euros
Rendre obligatoire, lors de la démolition de logements sociaux, la reconstruction d'un nombre a minima égal de logements dans le même périmètre	Neutre budgétairement
Encadrer les loyers à la baisse	Neutre budgétairement
Mise en place d'une garantie universelle des loyers	Neutre budgétairement
Mise en place d'un permis de louer	Neutre budgétairement
Indexer la DGF sur l'inflation et rattraper le manque à gagner depuis le début du quinquennat	1,8 milliard d'euros
Mettre en place un plan de redéploiement des services publics de proximité dans les territoires ruraux et périurbains	1 milliard d'euros
Indexer la DGF sur l'inflation	500 millions d'euros
Contemporéaniser le FCTVA	Neutre budgétairement
TOTAL	152,4 milliards d'euros (dont 34,1 milliards d'euros de dépenses d'investissement, provisoires)

7

FINANCER LES MESURES D'URGENCE PAR LA JUSTICE FISCALE



La politique de Macron de cadeaux fiscaux aux plus riches a considérablement augmenté le coût des niches fiscales. Cette année ne fait pas exception, avec 10 milliards d'euros de niches fiscales supplémentaires. Les cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations en tous genres représentent 160 milliards d'euros. **C'est autant d'argent qu'il manque pour la bifurcation écologique, pour nos écoles, pour nos hôpitaux. Nous supprimerons les niches les plus coûteuses, polluantes et inefficaces.**

Il faut que les petits paient petit, et que les gros paient gros. Nous mettrons en place l'imposition universelle pour les entreprises, afin de limiter l'évasion fiscale. Nous reviendrons sur les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises comme la fin de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) programmée au détriment de nos collectivités territoriales. Nous ferons contribuer les grandes entreprises à hauteur de leurs superprofits réalisés à la faveur de la crise.

Nous ne pouvons nous résoudre à ce que les plus riches de ce pays ne paient que 2 % d'impôt sur leur revenu économique. Nous ferons en sorte que chacun paie l'impôt à la hauteur de ses moyens. Nous mettrons un terme à la société d'héritiers que construit Macron en mettant en place une juste redistribution de l'héritage. Nous rétablirons un Impôt de Solidarité sur la Fortune renforcé au service de la bifurcation écologique, et mettrons fin à la *flat tax*.

Nous rétablirons enfin, un barème d'impôt sur le revenu à 14 tranches, à la progressivité renforcée.

De nombreuses autres recettes pourraient être mobilisées pour financer les mesures que nous proposons, ou a minima, pour mettre un terme à la politique d'austérité menée par le gouvernement. L'augmentation de la taxe sur les transactions financières, l'instauration d'un mécanisme d'impôt universel ciblé, le rétablissement de l'imposition des plus-values latentes, ou encore le renforcement de la taxation des dividendes et des rachats d'action, sont autant de mesures soutenues par la représentation nationale, qui permettraient largement de couvrir les 16 milliards d'euros d'économies que le gouvernement présente comme nécessaires pour l'année 2024, si le gouvernement ne les avait pas balayées par le recours au 49-3.

Les mesures présentées dans ce contre budget sont donc à l'équilibre.

Outre la somme des recettes et dépenses issues de ces mesures, le chiffrage budgétaire doit s'apprécier au regard de l'impact macro-économique de l'ensemble des réformes. Par exemple, il peut arriver que l'une diminue le coût d'une autre, y compris avec un décalage dans le temps. Un tel « bouclage macro-économique » ne peut être réalisé avec précision qu'en intégrant l'ensemble des mesures proposées. Ce n'est donc pas possible pour ce document, qui ne présente qu'une partie de nos propositions.

Il faut cependant considérer qu'une politique visant à gouverner pour répondre aux besoins, se traduit par la création d'emplois à un rythme bien plus rapide que celui résultant d'une politique de baisse des dépenses publiques et de multiplication des cadeaux fiscaux. Si la croissance n'est pas un objectif politique en tant que tel, elle serait également considérablement accrue par un investissement massif dans la bifurcation écologique, le développement des services publics et une juste redistribution des richesses. Cela se traduirait à terme par une réduction du déficit public, conséquence de la mise à contribution des plus riches et de la relance de l'activité sociale. Au contraire, en faisant de la réponse aux besoins de la population une variable d'ajustement pour réduire le déficit sans revenir sur les cadeaux fiscaux accordés depuis 2017 aux plus riches et aux grandes entreprises, le gouvernement expose le pays au risque d'une spirale récessionniste.

Réduction ou plafonnement des niches fiscales et sociales	25,6 milliards d'euros
Suppression des baisses de cotisations (ex-CICE) ¹	10 milliards d'euros
Suppression du Crédit d'impôt recherche (CIR) pour les grandes entreprises ²	1,3 milliard d'euros
Suppression des niches fiscales polluantes	6 milliards d'euros
Suppression de la niche Copé d'exonération des plus-values	5 milliards d'euros
Suppression des exonérations de revenus non-salariés (participation, intéressement, plans d'épargne retraite, etc.)	2,3 milliards d'euros
Plafonnement de la niche emploi d'un salarié à domicile	1 milliard d'euros
Fiscalité locale	17,5 milliards d'euros
Rétablissement des impôts de production (CVAE)	15 milliards d'euros
Hausse du versement mobilité	2,5 milliards d'euros
Fiscalité des entreprises	73 milliards d'euros
Mise en place de l'imposition universelle sur les entreprises	42 milliards d'euros
Renforcement et progressivité de l'impôt sur les sociétés	11 milliards d'euros
Taxe superprofits sur les bénéfices exceptionnels	15 milliards d'euros
Renforcement de la taxe sur les transactions financières	5 milliards d'euros

1. Montée en charge progressive les années suivantes jusqu'à la suppression définitive

2. Suppression progressive du CIR dans son ensemble les années suivantes

Imposition des particuliers	38,8 milliards d'euros
Refonte du barème de l'impôt sur le revenu ainsi que de son mode de calcul et suppression de la flat tax	6,8 milliards d'euros
Mise en place d'un ISF renforcé et écologique	15 milliards d'euros
Augmenter les droits de succession des plus hauts patrimoines	17 milliards d'euros
TOTAL	154,9 milliards d'euros

